



# Nièvre-Orientation-Raid-Découverte

Affiliée à la Fédération Française de Course d'Orientation 15 passage des Mouxins 75019 PARIS

<http://www.ffcoorientation.fr/>

**Flash N.O.R.D. N° 649 du 22 janvier 2018**

**L'entraînement du 04 février au Parc Saint Léger de Pougues-les-Eaux**

**Chers ami(e)s sporti(ve/f)s**

Jean-Marc et Philippe vous convient à l'entraînement du 04 février prochain. Page suivante la fiche indicative du lieu du Parking du Parc Saint Léger de Pougues-les-Eaux

**[Inscription avec ce lien](#)**

Retrouvons-nous nombreux ! Salutations sportives

**NORD**

La lettre d'information numérique est réservée aux membres de Nièvre Orientation Raid Découverte licenciés du club. Sauf avis contraire, la rediffusion de cette lettre est formellement interdite. Tous droits réservés. *(Tout licencié NORD à jour de son adhésion détient ce droit.)*

**Nièvre-Orientation-Raid-Découverte**

**8, rue Paul Fort**

**58470 GIMOUILLE**

**le site du Club <http://nord58.z-espaceweb.com/>**

**celui de la Ligue <http://www.lbco.info/>**

Consultation suggérée : <http://www.lesassociations58.org> Onglets : Associations => Sports => Courses d'orientation



Ce **Flash code** vous permet de vous inscrire très rapidement et facilite la gestion des reprographes et la GEC

**Cher(e)s ami(e)s sporti(f/ve)s**

**Dimanche 04 février 2018** pour **09 heures 00** à **Pougues-les-Eaux** Philippe et Jean-Marc vous préparent un entraînement sur notre bien belle carte de Régino Le Parc Saint Léger

Proposés : **3** Options ( **Initiation, Parcours, Challenge**)

Ouverture parcours : 09 heures 15

Fermeture parcours : 12 heures 00



: dans la route d'accès à l'ancien casino du Roi Soleil.

Avec Parking **OBLIGATOIRE** à l'extérieur !!!



Comme à l'accoutumée il sera demandé une contribution d'un montant de 3,00 € à tout non licencié de NORD 58. Cette modeste somme est une participation aux frais de réalisation des cartes\*, aux assurances (*Pass'Orientation*), au prêt de boussoles.

**IMPORTANT:** *En raison de dispositions légales, seuls les licenciés FFCO peuvent prétendre à un chronométrage de leur performance. Les personnes non licenciées qui souhaitent faire cette activité de manière compétitive devront fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course d'orientation (ou à la course à pied, raid, triathlon...).*

*éditées en qtté au plus juste* Il vous est donc demandé d'avertir autant que possible de votre participation.

*(limite vendredi 02 février à 18h00).*

Une seule option pour vous inscrire le lien de la première page de ce flash ou alors le FlashCode

